

Créteil, le 30/07/2021

## Démarrage des travaux d'été de la RN 184 sur les communes de Frépillon et Méry-sur-Oise du lundi 12 août matin au vendredi 27 août au soir



### L'État rénove les chaussées de la RN184 avec un revêtement à fort taux de recyclage

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, va procéder à des aménagements routiers de la RN 184. Les travaux consisteront à réhabiliter les chaussées de la RN 184 sur les communes de Frépillon et Méry-sur-Oise. Pour la première fois, le taux d'enrobés recyclés atteindra 50%, au lieu de 40 % habituellement.

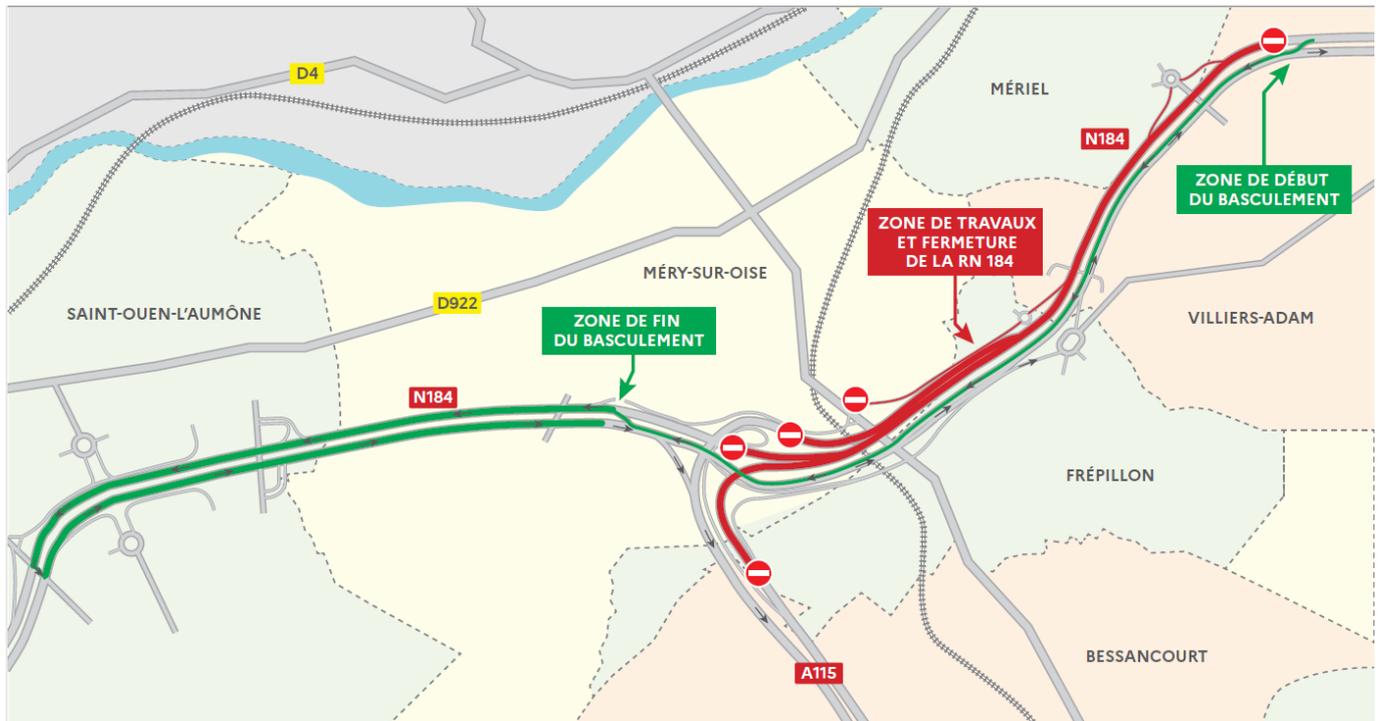
Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, la **circulation du sens extérieur de la RN184 sera basculée sur le sens intérieur, limitant la circulation à une voie dans chaque sens de circulation au lieu de deux voies.**

La vitesse sera limitée progressivement à 90 km/h puis à 70 km/h dans la zone de circulation bidirectionnelle, avec deux passages à 50 km/h aux basculements de circulation. Les échanges entre l'A115 et la RN184 seront limités aux sens A115 vers RN184 extérieure et RN184 intérieure vers A115. Les bretelles suivantes de la RN184 seront fermées à la circulation :

- l'entrée depuis la D1 et la sortie vers la D1 ;
- l'entrée depuis la D44 et la sortie vers la D44 ;
- la sortie vers la D928.

Les itinéraires de substitution pour la desserte locale seront indiqués aux usagers, et sont consultables sur le site [www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr)

## Plan de circulation pendant les travaux du 2 au 27 août



**2 km**  
de chaussées rénovées  
avec revêtement à fort  
taux de recyclage

**60 000**  
**véhicules / jour**  
au niveau de la partie  
rénovée

**50 % de**  
**recyclage**  
dans les agrégats recyclés

**2 voies de**  
**circulation**  
traitées

**5 570 tonnes**  
**d'enrobés**  
recyclés

**26 jours continus**  
de travaux  
**du 2 août matin au 27 août soir**

**1,3 M€**  
financés par l'État

Ces travaux représentent un investissement de 1,3 million d'euros financé en intégralité par l'État. Les travaux sur la RN184 s'inscrivent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'amélioration de la RN184 dans le Val d'Oise, représentant un investissement total de près de 5,6 millions d'euros depuis 2016.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.



Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter [www.SYTADIN.fr](http://www.SYTADIN.fr) pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes d'Île-de-France (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : [www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)